

Compte-rendu de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL DE RONTALON du 27 juin 2005

Secrétaire : Georges GRATALOUP.

Absents excusés : Jacqueline MONS, Claudine CHAMBE, Pierre THIOLLIER, René FAYOLLE.

Démissionnaire : CHAVASSIEUX Christelle.

Le Conseil Municipal de RONTALON, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BUYER, Maire, **ADOpte**, après lecture, le procès verbal de la séance du 30 mai 2005.

PREND acte de la démission de Monsieur Damien THEVENON de son poste d'Agent d'Animation à l'Espace Jeunes et au CLSH, pour raisons personnelles .Celle-ci prendra effet au 1^{er} septembre 2005. Il est rappelé que le Conseil Municipal avait décidé d'étendre le temps de travail de cet emploi à temps complet (35 heures par semaine) au 1^{er} juillet 2005 pour permettre notamment la survie du CLSH.

Le Conseil Municipal examine les propositions de Monsieur KEO KOSAL pour la définition du profil et des exigences du poste à pourvoir qui figureront sur l'appel de candidatures publié au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du RHONE. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 30 juillet 2005. Le Conseil fixe la composition de la Commission chargée de les examiner et de donner son avis.

Rénovation de la Salle des Fêtes :

Monsieur GONON, Adjoint, fait part des décisions de la Commission d'Appel d'Offres relative à l'attribution des travaux du lot n°10 « chauffage » de l'opération de rénovation de la Salle des Fêtes, et de la mise au point des prestations du lot n°11 « électricité ».

Le Conseil **APPROUVE** à la suite les marchés de travaux à passer avec les Entreprises :

- S.E.T.S., mieux disante, pour le lot « chauffage », pour un montant de 35 471 euros HT.
- FAYOLLE pour le lot « électricité », pour un montant de 30 656 euros HT

et **AUTORISE** le Maire à les signer.

Monsieur GONON donne des précisions sur le déroulement du chantier qui vient de débiter par les travaux de démolition prévus (sol, plafonds, sanitaires,...).

Il fait part de la décision favorable du Service Département d'Incendie et de Secours sur le dossier du projet.

Demande de subvention :

Sur la proposition de Monsieur le Maire, le Conseil **SOLLICITE** l'attribution de la subvention du Département susceptible d'être allouée dans le cadre du contrat triennal pour l'opération de rénovation de la Salle des Fêtes.

Sécurité :

Monsieur GONON communique au Conseil les éléments du rapport du Service Départemental d'Incendie et de Secours faisant suite à la visite de la Commission de Sécurité à l'église de RONTALON du 17 mai dernier.

Parmi les prescriptions, figure l'obligation d'installation d'un éclairage de sécurité vers les deux sorties.

Service d'Assainissement :

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil du Rapport annuel technique pour 2004, du fermier du Service d'Assainissement communiqué par la SOGEDO relatif à l'exploitation du réseau d'assainissement et de la station d'épuration qui a traité 62 106 m³ d'eaux usées en 2004.

Il commente les différents éléments de ce rapport qui pourra être consulté par le public en Mairie. Le Conseil prend acte de ce compte rendu qui fait apparaître une gestion déficitaire pour la société fermière.

Monsieur le Maire indique par ailleurs que les travaux de remise en état du réseau aux points de pénétration des eaux parasites effectués notamment Route du Paradis, sont terminés et que leur réception aura lieu le 30 juin prochain avec la Direction Départementale de l'Agriculture. Les essais à l'air et les tests d'étanchéité sont bons.

Bâtiments de la Communauté des Religieuses :

Monsieur le Maire fait le point sur la poursuite des démarches entreprises pour la réutilisation des bâtiments et des recherches de financements.

- d'une part, auprès des organismes de HLM (études de coûts, en cours)
- d'autre part, auprès de la COPAMO pour installation éventuelle de services (pas d'évolution du dossier pour l'instant).

Il a fait établir une estimation par le Service des Domaines.

Salle Communale de la Résidence Joseph BERTRAND :

Monsieur GONON rend compte de différents échanges de courriers et d'une entrevue avec la société H.M.F. concernant la gestion des parties communes de la Résidence Joseph BERTRAND dans laquelle la Commune possède une salle de réunions. En effet, les dépenses de charges demandées à la Commune pour ce local paraissant excessives et il est nécessaire d'en revoir les bases de calcul.

Travaux de voirie :

Monsieur le Maire expose les solutions techniques envisagées pour la réparation de la route du Paradis, lieu dit le Bezin, suite à l'éboulement important entraîné par les pluies d'avril en bordure de la chaussée.

Un enrochement très important (450 m³) sera nécessaire pour soutenir la route ainsi que le réhaussement de la chaussée.

La dépense à envisager sera de l'ordre de 29 600 euros. Cette estimation serait moindre si des matériaux pouvaient être récupérés sur place.

Une partie pourrait être prise en charge par la COPAMO.

Monsieur CARRA Didier informe que l'entretien au point à temps des voies communales dans le cadre de la Communauté de Communes va être réalisé en juillet par la Société COLAS.

La liste des besoins dépasse le quota alloué (8 tonnes d'émulsion) pour 2005. Tout ne pourra donc pas être fait cette année.

Il donne la liste des chemins susceptibles d'en bénéficier, par ordre de priorité.

Par ailleurs, Monsieur CARRA indique que le fauchage de l'herbe en bordure des voies communales a été effectué. La nouvelle machine est maintenant opérationnelle. Le fauchage se continuera sur les chemins ruraux accessibles.

Il est évoqué la réclamation d'un riverain au sujet du danger que présente l'intersection du chemin des Basses Garennes et de la RD 115 au Pré Neuf. La commune a rappelé cette situation à la DDE qui n'est pas favorable à la mise en place d'une signalisation particulière sur la route départementale et suggère l'accès vers le village dans le sens montant.

Questions et informations diverses :

Le Conseil entend les interventions de :

- Monsieur CARRA Didier :
 - sur la récente assemblée générale d'ALCALY,
 - sur une action des projets de la Commission Agriculture de la COPAMO concernant la découverte d'exploitations agricoles par les enfants de l'Ecole (RONTALON étant village-test) et d'autre part, la Charte Agricole.

- de Monsieur TARGE sur le fleurissement du village et l'installation d'un char fleuri vers les Terrasses du Bourg,

- de Monsieur le Maire sur une demande du Comité local de la SCL relative à l'enquête publique sur la D.T.A. établie par les Services de l'Etat.

- de Madame GUILLON sur la dernière réunion du Comité des Ordures Ménagères de la COPAMO, et d'autre part sur la gestion du Restaurant Scolaire,

- de Madame SBRAVA :
 - sur la réunion du Conseil d'Ecole du 7 juin et notamment le risque de fermeture d'une classe à la rentrée de septembre en raison de la baisse des effectifs. Des travaux de marquage au sol sont à effectuer dans la cour de l'Ecole,
 - sur les travaux du Comité d'Aménagement Touristique de la COPAMO.

- de Monsieur GRATALOUP sur les travaux d'élagage et de fauchage effectués en juin sur la Commune par les Brigades Vertes. Une autre intervention est programmée pour l'automne.